

Drame de Crans-Montana: le Ministère public valaisan ne veut pas de procureur extraordinaire

Le bureau du Ministère public valaisan a annoncé vendredi sa décision de ne pas nommer de procureur extraordinaire pour mener l'enquête sur l'incendie meurtrier de la Saint-Sylvestre. L'équipe sera toutefois renforcée

On apprend cependant dans l'Édition du TEMPS du 10 juillet 2026, que l'une des Procureures en charge du dossier, a démissionné ! Cette nouvelle ouvre la voie à toutes les spéculations sur l'enquête menée sous la direction de la Procureure général PILLOUD qui a déjà fait les preuves de son incompétence.

<https://www.letemps.ch/suisse/valais/l-enquete-sur-l-incendie-de-crans-montana-va-perdre-une-procureure?srltid=AfmBOopizJGqjaB0SGlokkMfqviiAX5h9MatorcXREi7NW7SWogvGBI9>



La co-propriétaire du bar Constellation de Crans-Montana à Sion pour une audition, le 21 janvier 2026. —
© JEAN-CHRISTOPHE BOTT / keystone-sda.ch

Publié le 23 janvier 2026 à 10:27. / Modifié le 24 janvier 2026 à 12:20. 1 min. de lecture

Un procureur extraordinaire ne sera pas nommé pour enquêter sur la tragédie de Crans-Montana. Le Ministère public valaisan, qui poursuit son instruction, l'a annoncé vendredi matin. «Le bureau

a estimé qu'il n'y a aucune raison, ni objective ni juridique, qui justifie la nomination d'un procureur extraordinaire», indique-t-il dans un communiqué, signé par la procureure générale Beatrice Pilloud. Le Parquet précise que le bureau s'est réuni le 19 janvier pour statuer sur cette requête, émanant de plusieurs avocats des familles des victimes.

Analyse: [Le procureur extraordinaire, une sorte de messie pour instruire la tragédie de Crans-Montana?](#)

«L'Office central du Ministère public du canton du Valais, à qui le dossier a été confié, est compétent en matière d'affaires revêtant une importance particulière, notamment les infractions en rapport avec des événements majeurs ou les événements extraordinaires avec un important retentissement médiatique», poursuit-il.

L'équipe d'enquête sera toutefois renforcée: «L'engagement de personnel supplémentaire, sur la base de l'aide financière apportée par le Conseil d'Etat, est en cours.»

Développement suit.

Drame de Crans-Montana

Publié le 15 janvier 2026 à 10:09. / Modifié le 15 janvier 2026 à 10:26.

L'incendie du bar Constellation à Crans-Montana, la nuit du Nouvel An, a fait au moins 40 morts. Une tragédie et une onde de choc internationale. Tout un pays a rendu hommage aux victimes le vendredi 9 janvier lors d'un jour de deuil national inédit, tandis que les enquêteurs poursuivent leur travail. Voici nos principaux articles sur le drame et l'avancée de l'enquête:

Sur le terrain: [«J'ai vu des choses qu'on ne devrait jamais voir»: à Crans-Montana, une station sous le choc](#)

Grand format: [Médecin, psychologue scolaire, diplomate, homme d'Eglise... La force d'une chaîne humaine](#)

Entretien avec Mathias Reynard: [«La moindre des choses que l'on puisse faire est de présenter des excuses de toute la communauté»](#)

Témoignages: [La nuit où les urgences de Sion ont tenu bon face au drame de Crans-Montana](#)

Créez-vous un compte gratuitement et retrouvez les contenus que vous avez sauvegardés.

Organisation des secours: [Les coulisses d'une opération de sauvetage hors normes](#)

Créez-vous un compte gratuitement et retrouvez les contenus que vous avez sauvegardés.

Décryptage: [Ce que disent les premières auditions des témoins et des époux Moretti](#)

Créez-vous un compte gratuitement et retrouvez les contenus que vous avez sauvegardés.

Justice: [La commune de Crans-Montana se fait refuser le statut de partie plaignante et compte accabler les gérants du Constellation](#)

Analyse: [Le procureur extraordinaire, une sorte de messie pour instruire la tragédie de Crans-Montana?](#)